



Sandrine BLANC
Avocat au Barreau de THONON LES BAINS

Le France – 2, Avenue de la Gare
74200 THONON LES BAINS

Tél. 04.50.73.06.52 - E.mail : sb.avocat@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
EN UN LOT UNIQUE

**D'UN APPARTEMENT T4 AVEC TERRASSE,
GARAGE ET PARKING**
**Sis à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie),
Dans un ensemble immobilier dénommé
LES CONTEMPORAINES, situé 8 rue Côte Mulet**

MISE À PRIX : 172 500 €

ADJUDICATION fixée au VENDREDI 17 MAI 2019 à 15 HEURES
À l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance
de THONON LES BAINS, Palais de Justice, 10 Rue de l'Hôtel Dieu
à 74200 THONON LES BAINS

DESIGNATION :
SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
(Haute-Savoie)

Dans un ensemble immobilier situé à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, 8 Rue Côte Mulet, dénommé LES CONTEMPORAINES, les biens cadastrés Section BE n° 144, n° 171, n° 173 et n° 174 – Lieudit «Sous les Colonnes» – pour une contenance totale de 75 ares et 18 centiares, et plus précisément, dans le bâtiment D :

- **Lot n° 135 : Un appartement T4** sis au rez-de-chaussée, portant le n° D001 comprenant : un hall d'entrée et dégagement, un séjour-salle à manger donnant accès à une terrasse avec coin cuisine aménagée et semi-équipée, un dégagement, trois chambres, une salle-de-bains, des toilettes,

Avec les 157/10.000èmes dans la propriété du sol et des parties communes générales

Et les 58/1.000èmes des parties communes spéciales du bâtiment D

- **Lot n° 94 : Un garage** situé au sous-sol, portant le n° PK62

Avec les 18/10.000èmes dans la propriété du sol et des parties communes générales

Avec les 7/1.000èmes des parties communes spéciales du bâtiment D

- **Lot n° 171 : Un parking extérieur**, portant le n° PK88

Avec les 2/10.000èmes dans la propriété du sol et des parties communes générales

Le tout pour une surface privative mesurée Loi Carrez de 79.54 m², outre une superficie non comptabilisée de 24.79 m² (dont 24.35 m² de terrasse).

Au jour du Procès-Verbal de description, les biens étaient inoccupés.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé le 19 novembre 2018 (RG N° 18/00130) au Secrétariat Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS où chacun peut en prendre connaissance ainsi qu'au Cabinet de Me Sandrine BLANC, Avocat.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son avocat la somme de 17.250 € par chèque de banque libellé à l'ordre du COMPTE SEQUESTRE de THONON LES BAINS, ou remettre à celui-ci une caution bancaire irrévocable de même montant à valoir sur le prix.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET DUCLOS & TISSOT Huissiers (Tél. 04.50.49.20.80), le 06 mai 2019 de 11 heures à 12 heures.

Pour tous renseignements, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS (RG n°18/00130) et/ou au Cabinet de Me Sandrine BLANC.

ECO 74 2113 22/03/19